

lui donner; cela veut sans doute dire que nous manquerions de sagesse en affirmant que nous n'admettrons jamais que Formose retourne à la Chine, tant qu'un gouvernement communiste détiendra le pouvoir à Pékin.

M. Graydon: Ce n'est pas ce que vous aviez dit.

L'hon. M. Pearson: En outre, nous serions malavisés en affirmant aujourd'hui que nous laisserions Formose tomber entre les mains d'un gouvernement rouge installé à Pékin, ou que nous contraindrons les habitants de Formose de s'unir à la Chine, dirigée par un gouvernement communiste. Personne, de ce côté-ci de la Chambre, n'a jamais proposé de chose semblable; les déclarations que j'ai faites à la Chambre ne permettent à personne de déduire que ce serait la politique de notre Gouvernement. Sans doute, un jour ou l'autre, la question de Formose devra-t-elle donner lieu à un débat et à une décision sur le plan international, de préférence par le truchement des Nations Unies, comme l'a déjà laissé entendre le secrétaire d'État des États-Unis.

Dans cette discussion qui viendra, j'imagine, à son heure, les autorités responsables devront prendre en considération certains éléments. Le premier et peut-être même le plus important d'entre eux (que nous négligeons souvent dans nos débats sur ce problème) est celui-ci: il faut tenir compte de l'opinion des habitants de Formose. Ils n'ont jamais joui de leur indépendance nationale, ils diffèrent profondément, à divers points de vue, des Japonais et des Chinois qui ont été leurs maîtres. Deuxièmement, il faut tenir compte des engagements internationaux déjà contractés, y compris, pourrais-je ajouter, la Charte des Nations Unies. Troisièmement, il faut faire entrer en ligne de compte le caractère et la politique du gouvernement ou des gouvernements de la Chine qui peuvent être alors au pouvoir. Quatrièmement, bien entendu, nous ne pouvons fermer les yeux sur le fait que je viens de mentionner, à savoir que juridiquement Formose est une partie de la Chine. Les deux gouvernements chinois insistent sur ce point. C'est à peu près la seule question sur laquelle ils sont d'accord. Le différend porte sur le gouvernement qui doit régir Formose.

Le chef de l'opposition (M. Drew) a semblé encore plus soupçonneux que le représentant de Peel au sujet de l'attitude du Gouvernement à l'égard de Formose. Il a parlé avec emphase de la nécessité d'une diplomatie franche à cet égard. Ainsi qu'il l'a déclaré, il ne doit exister aucune entente secrète à propos de Formose ni de tout autre pays; il ne doit pas y avoir de vil trafic de vies humaines. Et il est d'avis que la

[L'hon. M. Pearson.]

cession de Formose au gouvernement de Pékin constituerait un apaisement du même genre que celui qu'il a appelé la terrible décision de Munich.

Tout ce que je peux dire à l'égard de cette proposition c'est que nous ne connaissons l'existence d'aucun accord, secret ou non, ayant trait à Formose. Le spectre de la diplomatie secrète qu'on évoque à ce propos est absolument fictif. Ce sont les Nations Unies qui doivent décider et, de nos jours, il n'y a pas beaucoup de diplomatie secrète aux Nations Unies. Nous pourrions peut-être faire davantage de progrès si nos discussions y étaient un peu plus confidentielles. Nous voulons certainement des traités connus de tous, mais les négociations aboutissant à ces traités pourraient parfois être confidentielles, étant entendu que nos propres gens connaissent les principes et les buts des négociations. Je me demande si cette méthode ne serait pas plus efficace et plus profitable à la paix et à la compréhension mutuelle que la diplomatie qui consiste à tout annoncer dans les journaux et à tout crier sur les toits, comme la veulent les communistes russes, actuellement les plus ardents partisans de la diplomatie franche.

Le chef de l'opposition trouve également qu'il y a quelque chose de suspect et de secret dans les prétendues ententes à l'égard de représailles en Corée. L'autre soir il a énoncé une étrange doctrine diplomatique à ce sujet. J'aimerais citer un passage de son discours tiré des pages 920 et 921 du Hansard du 27 mars:

On se souvient que le Gouvernement nous avait assuré qu'il étudiait ces problèmes avec le gouvernement du Royaume-Uni, sur une base de confiance et de compréhension mutuelles.

La question était de savoir ce qu'on devrait faire en Corée pour le cas où l'agression y reprendrait place ou pour le cas où y aurait lieu une nouvelle offensive au cours de l'agression actuelle. Puis le chef de l'opposition ajoute:

De fait, on nous affirmait que nous devions nous compter extraordinairement chanceux de ce que le gouvernement du Royaume-Uni ait, en nous en informant, empêché les États-Unis de prendre des engagements qui auraient pu étendre le conflit au delà des limites de la Corée continentale. Dans ce cas, on nous doit des explications. Le Gouvernement canadien était-il au courant de l'entente conclue entre MM. Attlee et Morrison, d'une part, et le gouvernement des États-Unis, d'autre part, et savait-il que les hostilités pourraient s'étendre jusqu'aux bases du littoral de la Chine au cas où s'exercerait une pression qui motiverait cette mesure, sous le régime de cette entente?

Il déclare plus loin:

Ou le Gouvernement du Canada était au courant de l'entente ou il ne l'était pas. S'il l'était, il aurait dû en faire part à la Chambre. S'il ne l'était pas,